



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/132
18 février 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 18 FÉVRIER 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉGYPTE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-joint la position de l'Égypte
concernant la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi
(S/1998/44).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nabil ELARABY

ANNEXE

Lettre datée du 18 février 1998, adressée au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer au document S/1998/44, concernant la suppression de certaines questions inscrites sur la liste des questions dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi.

À cet égard, l'Égypte demande que les questions 1, 12, 17 et 20 restent inscrites sur la liste susmentionnée.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nabil ELARABY
